

Un site internet pour vous aider dans la gestion de vos forêts



Le site Internet **La Forêt Bouge** est une plateforme de services gratuits à destination des propriétaires forestiers privés, pour les accompagner dans la gestion et la valorisation de leur patrimoine forestier. Localement, il est administré par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Bourgogne-Franche-Comté et FIBOIS BFC, l'interprofession de la filière forêt-bois régionale.

C'est pour soutenir les forestiers privés dans leur mission de sylviculteur et les sensibiliser aux enjeux liés à ce patrimoine que partenaires publics et privés ont conçu et développé ce site. Le credo de cet outil unique et innovant : mettre à la disposition

des propriétaires forestiers une boîte à outils, capable de répondre à des problèmes d'ordre pratique, et favoriser les échanges avec les professionnels et les institutionnels du monde forestier.

Résolument opérationnel, le site regroupe outils et modules pratiques pour gérer sa forêt (localiser ses parcelles sur une carte, décrire ses peuplements, suivre ses interventions), trouver un professionnel qualifié (annuaire), visualiser les zonages environnementaux, connaître les démarches qu'il convient d'effectuer avant une coupe de bois...

Le numéro de juin 2018 faisait un zoom sur le module Foncier forestier.

Celui-ci vous propose d'explorer le module Gérer sa forêt grâce un petit tutoriel pour enregistrer vos parcelles, créer un peuplement et prévoir des interventions.

Un compte propriétaire

Pour bénéficier de l'intégralité des services du site, il faut d'abord créer un compte propriétaire soit avec une adresse de courrier électronique valide, soit avec votre compte **FranceConnect** (site des services publics en ligne). Connectez-vous sur la page d'accueil du site : www.laforetbouge.fr/bourgognefranchecomte

1. Cliquer sur "SE CONNECTER"
2. Choisir la rubrique "Propriétaire forestier"
3. Cliquer sur le bouton "Créer mon compte"
4. Remplir le formulaire
5. Cocher la case
6. Puis "Valider"
7. Une fenêtre apparaît indiquant qu'un mail contenant un lien d'activation a été envoyé sur votre messagerie.
8. Consulter votre messagerie, cliquer sur ce lien.
9. Indiquer votre mot de passe dans les 2 rubriques.
10. Enregistrer votre compte.

! Conservez bien votre identifiant et votre mot de passe pour vos connexions futures. Si vous avez des forêts dans plusieurs régions, vous pouvez utiliser le même compte de propriétaire.



Zoom sur le module **GÉRER SA FORÊT**

Avant de commencer quelques informations sur l'interface cartographique

Réglages du **zoom**

Affichage **plein écran**

Modification de l'**arrière-plan** pour afficher :

- ▶ les cartes IGN
- ▶ le cadastre
- ▶ la photo aérienne
- ▶ ou superposer le parcellaire sur la carte ou la photo

COUCHES DE FOND

- Mouthier-Plan
- Limites admin.
- Cadastre
- Photo aérienne

Transparence

OBJETS SUR LA CARTE

- toutes les parcelles

CADASTRE

- Afficher le cadastre
- Zoomez pour afficher le cadastre

50 km

Rechercher une commune

Section Numéro

Sélectionner votre parcelle cadastrale depuis le cadastre, ou dessinez-la sur la carte le cas échéant

? Interroger

Modifier

Dessiner

Supprimer

Fusionner

Trouer

Decouper

Modifier

Annuler, répéter la dernière opération ou réinitialiser l'interface

Interroger ou dessiner directement sur la carte

Boutons permettant de modifier un contour dessiné sur la carte

Si vous connaissez avec précision la localisation de la parcelle, vous pouvez la sélectionner directement (possible sur les communes où le cadastre est numérisé) sur la carte lorsque le zoom est suffisamment important pour faire apparaître le cadastre.

1^{ère} étape : Créer sa propriété

1. Après vous être connecté avec vos identifiants, allez dans la rubrique "**Mon compte**"
Cliquez sur le "+"

Mon compte

Vous êtes connectés en tant que : Propriétaire

2. Cliquez sur la rubrique "**Mes propriétés**"

Mes propriétés

3. Cliquez sur le bouton "**CRÉER UNE PROPRIÉTÉ**"

50 km

CRÉER UNE PROPRIÉTÉ

PROPRIÉTÉS

GESTIONNAIRE

PARCELLES

PEUPELEMENTS

INTERVENTIONS

4. Remplir le formulaire proposé et cliquer sur le bouton "**Enregistrer**" en fin de page. Une fois cette étape réalisée, vous pourrez ensuite **enregistrer des parcelles, créer des peuplements et des interventions.**

2^{ème} étape : Créer ses parcelles

Mon compte



Vous êtes connectés en tant que :
Propriétaire

• Mes propriétés

1. Aller dans la rubrique "**Mes propriétés**" et sélectionner la propriété créée précédemment



2. Cliquer sur la rubrique "**CRÉER UNE PARCELLE**"

Créer Parcelle cadastrale



3. Entrer le **début du nom** de la commune où vous êtes propriétaire et le **sélectionner** dans la liste

4. Saisir la **section et le numéro** de parcelle

5. Cliquer sur la **loupe**

6. **Sélectionner la parcelle** qui vous est proposée



CRÉER/MODIFIER VOTRE PARCELLE

Propriété

- Choisir une valeur

Nom de la parcelle*

7. **Remplir les rubriques du formulaire** qui se trouve à la suite de l'interface cartographique. Les rubriques avec une * doivent être obligatoirement renseignées.

8. Cliquer sur le bouton « **Enregistrer** » à la fin du formulaire pour sauvegarder la parcelle et ses données

Surface polygone en ha*

1ha - 10 000 m²

Certification

PEFC

FSC

Autres

ENREGISTRER

Envie de vous former sur la prise en main du site ?
Plusieurs sessions de formation sont prévues dans le programme des réunions d'information : consultez la plaquette jointe et inscrivez-vous sur le site

bourgognefranchecomte.cnpf.fr

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à votre interlocuteur CRPF

3^{ème} étape : Créer un peuplement

Mon compte 

Vous êtes connectés en tant que :
Propriétaire

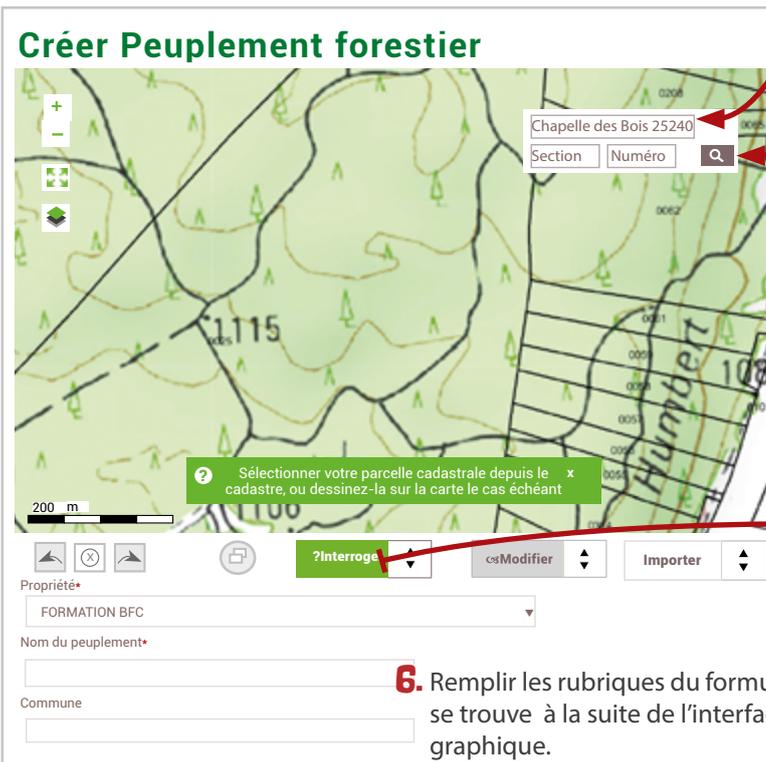
- Mes propriétés

1. Aller dans la rubrique "**Mes propriétés**" et sélectionner la propriété créée précédemment



2. Cliquer sur le bouton "**CRÉER UN PEUPEMENT**"

Créer Peuplement forestier



3. Renseigner **la commune, la section et le numéro de parcelle** correspondant au peuplement à décrire

4. Cliquer sur **la loupe**

5. Sélectionner **la parcelle** qui vous est proposée

Si le peuplement ne correspond pas à une parcelle entière, le dessiner grâce à l'outil "**Dessiner**"

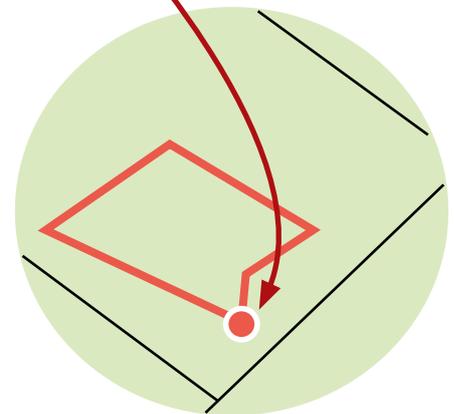
Selectionner des parcelles

 Dessiner

?Interroger

6. Remplir les rubriques du formulaire qui se trouve à la suite de l'interface cartographique.

7. Cliquer sur le bouton "**Enregistrer**" à la fin du formulaire pour sauvegarder le peuplement et ses données



4^{ème} étape : Créer une intervention

La méthode de création est similaire à celle vue pour la création d'une parcelle ou d'un peuplement

Mon compte 

Vous êtes connectés en tant que :
Propriétaire

- Mes propriétés

1. Aller dans la rubrique "**Mes propriétés**" et sélectionner la propriété créée précédemment



2. Cliquer sur le bouton "**CRÉER UNE INTERVENTION**"

3. Choisir une parcelle ou dessiner le secteur concerné

4. Remplir le formulaire puis le bouton "**Enregistrer**"